



Municipalité de la Paroisse St Roch de Mékinac
1216 Rue Principale
St-Roch-de-Mékinac, Qc. G0X 2E0
Tél.: (819) 646-5635 Fax : (819) 646-5010
Courriel : st-roch@regionmekinac.com
www.strochdemekinac.com

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE ST-ROCH-DE-MÉKINAC

AVIS PUBLIC RELATIF À DES DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

**À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES PAR DES DEMANDES DE
DÉROGATIONS MINEURES AUX RÈGLEMENTS DE ZONAGE
RELATIVEMENT À L'IMMEUBLE 2151, ROUTE DUCHARME, SAINT-ROCH-
DE-MÉKINAC.**

Prenez avis que le conseil de la Municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac a reçu une demande de dérogations mineures relativement à l'immeuble mentionné en titre.

La dérogation demandée pour le 2151 rte Ducharme, vise à autoriser le projet d'agrandissement d'un garage en arrière 30 pi x 32 pi à une hauteur de 18pi et un agrandissement côté droit de 10 pi x 24 pi à une hauteur de 18 pi ;
il sera déposé sur une dalle de ciment coulée de 8po d'épaisseur;
le revêtement extérieur sera fait de vinyle;
le revêtement de la toiture en tôle;
l'implantation respecterait le +/- 1m de la limite de son terrain , qui est situé vers la marge avant;
la superficie totale avec l'agrandissement sera de 1740 pi² (162m²), ce qui ne respecte pas l'article 9.2 paragraphe 1° du règlement de zonage #2015-07-003, disant qu'il doit avoir une superficie de dépassant pas 135 m² (1453 pi²) ;

Le conseil municipal statuera sur cette demande **à l'occasion d'une séance ordinaire qui sera tenue le 05 avril 2023, à 19 heures**, à la salle du conseil municipal situé au 1216, rue Principale, Saint-Roch-de-Mékinac. Toutes personnes intéressées à se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, peuvent formulé leurs commentaires par écrit à Mme Sylvie Genois et/ou Mme Véronique Baril, du 15 mars au 4 avril 2023, à l'adresse postale suivante : Municipalité de St-Roch-de-Mékinac, 1216 rue Principale, St-Roch-de-Mékinac, G0X 2E0, soit par courriel : st-roch@regionmekinac.com ou le déposer dans la boîte aux lettres extérieure au bureau municipal.

Donné à Saint-Roch-de-Mékinac, ce 15^e jour de mars 2023.

Sylvie Genois
Secrétaire-trésorière